

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 19 octobre 2021

Délibération n° 2021 – 19/10/2021 – 14

Offre de formation 2021-2022
Modification de fiches filières

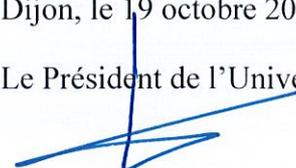
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 5 octobre 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 30 Quorum : 15 Membres présents : 13 Membres représentés : 6 Total : 19	Refus de vote : 1 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les modifications de fiches filières demandées par les composantes pour l'année 2021-2022.**

Dijon, le 19 octobre 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Vincent THOMAS

P.J. : Demandes de modifications des fiches filières

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Demandes de modifications des fiches filières

CP du 27 septembre 2021

CFVU du 5 octobre 2021

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
UFR STAPS	L3	Entraînement sportif	6	63	Nouvelle répartition matière, CM, ECTS et coeff.	Régularisation erreur matérielle : ajout de l'UE 63 aux modifications effectuées (CP 3/09 – CFVU 13/09 – CA 28/09)	Deb sept	OUI
UFR STAPS	Pass Mineure STAPS				Inversion de matière dans semestre : EC Polyvalence 3 prévue au semestre 1 passe au semestre 2 EC Spécialité prévue au semestre 2 passe au semestre 1	permettre les heures de polyvalence 3 (SUAPS 16h) avec le même enseignant	07/09/2021	Oui
IUT DIJON-AUXERRE Site Auxerre	LP				module "Qualité : normes et certification" de l'UE2 qui comptait initialement 7h CM et 7h TD. Ce module a été ramené à 7h CM (suppression des 7h TD)	il s'agit d'une erreur de saisie de l'enseignant		

INSPE			TOUS	TOUS ES	<p>A compter de la rentrée 2021, les L1, L2, L3 EFEC bénéficient d'un tutorat scientifique, dans le cadre d'un projet lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Renforcer le lien entre formation de 1e cycle et recherche scientifique » (RITM-BFC, ANR-17-NCUN-0003).</p> <p>Chaque promotion d'étudiant-es suivra 4 heures annuelles de tutorat scientifique (1 atelier de 2h par semestre). Il s'agit de proposer à la fois une sensibilisation pour tous à la recherche en éducation et un accompagnement de type tutorat par des étudiant.e.s plus expérimenté.e.s.</p> <p>Les sites de Dijon et Nevers sont concernés par le tutorat scientifique. Les promotions seront divisées en sous-groupes sur le site de Dijon, afin de faciliter les échanges pédagogiques. L'assiduité aux séances de tutorat scientifique est obligatoire pour tous.</p>	Projet RITM BFC	CI du 16/09/2021	NON
-------	--	--	------	------------	---	--------------------	---------------------	-----

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
	Master	MEEF 2 nd degré, Professeur documentaliste	1	2	Démutualisation <ul style="list-style-type: none"> - <i>Théories et auteurs SIC</i> – 18hTD - Humanités numériques – 8hTD (le 12 hCM restent mutualisées avec la licence SIC) 	Demande UFR : +18hTD +8hTD -12hCM → +12hTD : -6hTD +10hTD +2hTD -16hcm → 15hTD : -9hTD Soit 23hTD supplémentaires générées sur la charge d'enseignement UFR		OUI
2			2	Changement d'intitulé, démutualisation et modification de volume horaire pour <i>Médiation culturelle</i> – 12hTD au lieu de 12hCM qui devient <i>Pratiques culturelles des jeunes publics</i> Démutualisation pour Information et désinformation : 10hTD (le 8hCM restent mutualisées) Modification du volume horaire : Gestion d'un Système d'information et politique documentaire d'EPL passe de 16hTD à 18hTD				
3			2	Démutualisation et modification de volume horaire pour <i>Culture médiatique et numérique</i> – 15hTD au lieu de 16hCM				

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
INSPE	Master	MEEF 2 nd degré Lettres modernes	1	2	Modification volumes horaires : - <i>Littérature</i> : 3hCM+11hTD au lieu de 4hCM+10hTD (-0.5hTD) - <i>Langue</i> : 7hCM+17hTD au lieu de 8hCM+16hTD (-0.5hTD)	Demande UFR générant 3hTD supplémentaires sur la charge d'enseignement UFR	CI du 16/09/2021	OUI
			2	2	Modification volumes horaires : - <i>Littérature</i> : 7hCM+16hTD au lieu de 8hCM+15hTD (-0.5hTD) - <i>Langue</i> : 7hCM+17hTD au lieu de 8hCM+16hTD (-0.5hTD)			
			4	3	Modification volume horaire : <i>Recherche disciplinaire</i> : 10hCM+10hTD au lieu de 20hTD (+5hTD)			



Demandes de modifications des fiches filières

CFVU du 5/10/2021

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
IUT CHALON SUR SAONE	BUT1	Gestion Logistique Transport alternance			Rajout de la colonne « Projet » pour les SAE	- Aucun impact de cet ajout sur le contenu des enseignements, mais les projets apparaissent sur le programme pédagogique.	Voté au conseil IUT du 23/09/2021	Oui
		Gestion Logistique Transport classique				- Nous avons travaillé sur le 1 ^{er} envoi du modèle de FF BUT1 de l'IUT de Dijon et rajouté cette colonne après notre envoi aux instances de l'UB.		
		Science et Génie des Matériaux				- La colonne « projet » concerne uniquement les SAE avec un financement défini sur le PPN de 75h/groupe TD. - La colonne « total hors projet » concerne les ressources à financer suivant le nombre d'étudiants et de groupes de CM, TD et TP.		